

& la misère ! On recherche à leur assurer le «  
superflu, & ils n'ont pas même le nécessaire ! «  
On veut en faire des illustres, & ils sont tou- «  
jours esclaves ! N'intervertifions point l'ordre «  
des choses ; commençons par briser leurs fers, «  
pour en faire des hommes : gardons-nous «  
encore après cela de tenter leurs ames simples «  
& honêtes par l'appas des distinctions de «  
vanité, &c. »

2°. Mr. Dornay voudroit que l'on accoutu-  
mât la Nation à compter l'ordre des Paysans  
pour quelque chose, & que les habitans des  
Campagnes participassent à la chose publique  
par une portion quelconque d'autorité qui leur  
seroit confiée. » En Suède, les Paysans font «  
un Ordre dans l'Etat : je n'examinerai point «  
si cela n'est pas un peu trop ; mais parmi «  
nous, ils ne font que nombre ; à coup sûr «  
c'est trop peu. »

3°. Comme chaque Sénateur avoit sous sa  
garde & sous sa protection une portion du peu-  
ple qu'il appelloit ses Cliens, & dont, en toutes  
circonstances, il défendoit l'honneur, la vie &  
les biens au péril même de ses jours ; l'Auteur  
voudroit que chaque Province, chaque Généra-  
lité, chaque Election ou District quelconque,  
eut à la Cour & dans les Tribunaux de Judica-  
ture un protecteur & un patron.

4°. Il seroit à désirer, l'Orateur pense même  
qu'il seroit nécessaire, que chaque Paroisse ou  
District eut une espèce de juridiction ou Tri-  
bunal protégé par le Gouvernement, auquel on  
accorderoit le degré de puissance & de liberté le  
plus conforme au bien de l'Etat. « Il ne seroit «  
composé que de Laboureurs choisis, moitié «  
dans les plus aparens, moitié dans les plus véné- «  
tables »